

<https://www.ricochets.cc/Gaz-de-schiste.html>



Gaz de schiste

- Les Articles -



Date de mise en ligne : dimanche 11 mars 2018

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Un communiqué du Collectif Val de Drôme Non au Gaz de Schiste

Après sept années d'une mobilisation farouche et déterminée contre ces projets aberrants et dévastateurs pour les régions impactées et pour le climat, le Collectif Val de Drôme Non au Gaz de Schiste, avec tous les collectifs de la région, est heureux de vous annoncer que nous avons enfin obtenu gain de cause dans cette lutte légitime.

La cour administrative d'appel de Versailles vient de confirmer l'abrogation du permis de recherche d'hydrocarbures de Montélimar détenu par Total. S'étendant sur 4327 km², de la Drôme à l'Hérault en passant par l'Ardèche et le Gard, le permis de Montélimar est emblématique de la très forte mobilisation citoyenne que le pays a connu contre l'exploitation des hydrocarbures de schiste : après les mobilisations de Villeneuve de Berg, St Christol d'Ales, Montélimar, près de 15 000 personnes manifestaient encore à Barjac (Gard) en février 2016.

Trois autres demandes de permis, situés en partie dans la Drôme, rejetées en 2012, n'ont pas fait l'objet de recours.

Ainsi, après les succès sur d'autres permis dans l'Ardèche, l'Isère, le Rhône, le Vaucluse, le Var, c'est au tour de la Drôme de se réjouir.((

Si la lutte ICI se termine, elle continue AILLEURS, notamment dans le Bassin parisien, en Haute Savoie/Ain, en Languedoc, en Lorraine, Nord/Pas-de-Calais et dans le Sud-Ouest où des permis sont en cours de validité, où des demandes sont instruites, où des forages ont déjà eu lieu et pourraient se poursuivre. Notre collectif opposé à l'extraction du gaz de schiste continuera d'apporter son soutien aux militants de ces régions.

Post-scriptum :

Contact : nonaugazdeschistevaldedrome@gmail.com

A écouter sur [Radio Saint Ferreol](#)